

MAIRIE DE PROPRIANO



6, Avenue NAPOLEON III

20110 PROPRIANO

☎ 04.95.76.00.44

📠 04.95.76.20.60

Secrétariat du Maire

Propriano, le 25 septembre 2023

ARRETE N° 2023-037

- Le Maire de la Commune de Propriano ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
- Vu le Code de la route, article R.37-1 ;
- Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
- Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
- Vu la demande de l'Entreprise SUD CORSE CONSTRUCTION pour la livraison et la mise en place d'une charpente de toiture (chantier pour l'hôtel de M. AUBEAU sis : 27 Avenue Napoléon III).

ARRETE

- **Article 1er** : En raison de ces travaux entrepris par l'Entreprise SUD CORSE CONSTRUCTION sur la Commune sis : du N° 9 Avenue Napoléon III (Bar Le Royal) à l'intersection entre l'avenue Napoléon III et la Rue des Pêcheurs (déviation par la rue Zia Lisabetta), la circulation sera interdite le mardi 26 septembre 2023 de 3H30 à 6H30.

- **Article 2** : En raison de la densité de réseaux électriques, téléphoniques et adductions d'eau, la plus extrême attention est demandée à l'Entreprise pour éviter tout incident technique.

Les différents panneaux de signalisation seront posés par l'Entreprise SUD CORSE CONSTRUCTION.

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

- **Article 3** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

- **Article 4** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 25 septembre 2023

Le 1^{er} Adjoint Délégué

Le 1^{er} Adjoint

Ange LARI

